

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 2 mai 2016**  
~~~~~

**ABBAYE D'ANIANE
COUR D'HONNEUR ET ANCIEN JARDIN DU DIRECTEUR
AUTORISATION DE TRAVAUX
DÉCLARATION D'INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 2 mai 2016 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. Bernard GOUZIN, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL, Mme Josette CUTANDA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Monsieur Pascal THEVENIAUD suppléant de Monsieur Grégory BRO

Procurations :

M. Philippe SALASC à Mme Nicole MORERE, M. Maurice DEJEAN à M. Gérard CABELLO, M. Jacky GALABRUN à Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Christophe GAUX à Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Edwige GENIEYS à M. Claude CARCELLER, Madame Isabelle ALIAGA à M. Louis VILLARET, M. José MARTINEZ à Mme Martine BONNET, Madame Evelyne GELLY à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Viviane RUIZ à M. Michel SAINTPIERRE, Madame Michèle LAGACHERIE à M. David CABLAT, Monsieur Patrick LAMBOLEZ à Monsieur Max ROUSSEL

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Jean-Claude CROS

Absents :

M. Philippe MACHETEL, Madame Chantal COMBACAL

Quorum : 25	Présents : 33	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1 et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le Code de la construction et l'habitation, en particulier ses articles R111-19 et suivants,
Considérant que dans le cadre de sa programmation culturelle, la communauté de communes envisage la mise en œuvre de plusieurs manifestations au sein de la cour d'honneur de l'Abbaye d'Aniane et de l'ancien jardin du directeur, et notamment :

- le Salon des Vins d'Aniane du 13 au 25 juillet (stands de dégustation, ateliers goûts, master class avec sommelier, conférence, exposition).
- Le Festival de théâtre « Aniane en scène » du 23 au 31 août.
- Les « Journées de la jeunesse » : du 29 septembre au 3 octobre (spectacle tout public et ateliers).
- Les journées Européennes du Patrimoine du 15 au 20 septembre (Visite libre tout public en autonomie, animations et spectacle).

Considérant qu'à cet effet, compte-tenu de la diversité du public accueilli, il est envisagé de déclarer la cour d'honneur et l'ancien jardin du directeur en Installations Ouvertes au public,

Considérant que la déclaration de ces deux espaces en installation ouverte au public est réalisée par le biais d'une autorisation de travaux,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le projet de déclaration en installations ouvertes au public des deux espaces extérieurs de l'abbaye d'Aniane, à savoir la cour d'honneur et l'ancien jardin du Directeur, conformément au plan ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le Président à déposer une autorisation de travaux à cet effet,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la déclaration en installations ouvertes au public.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 1299 le 04/05/16

Publication le 04/05/16

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 04/05/16

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20160502-lmc181442-DE-I-I

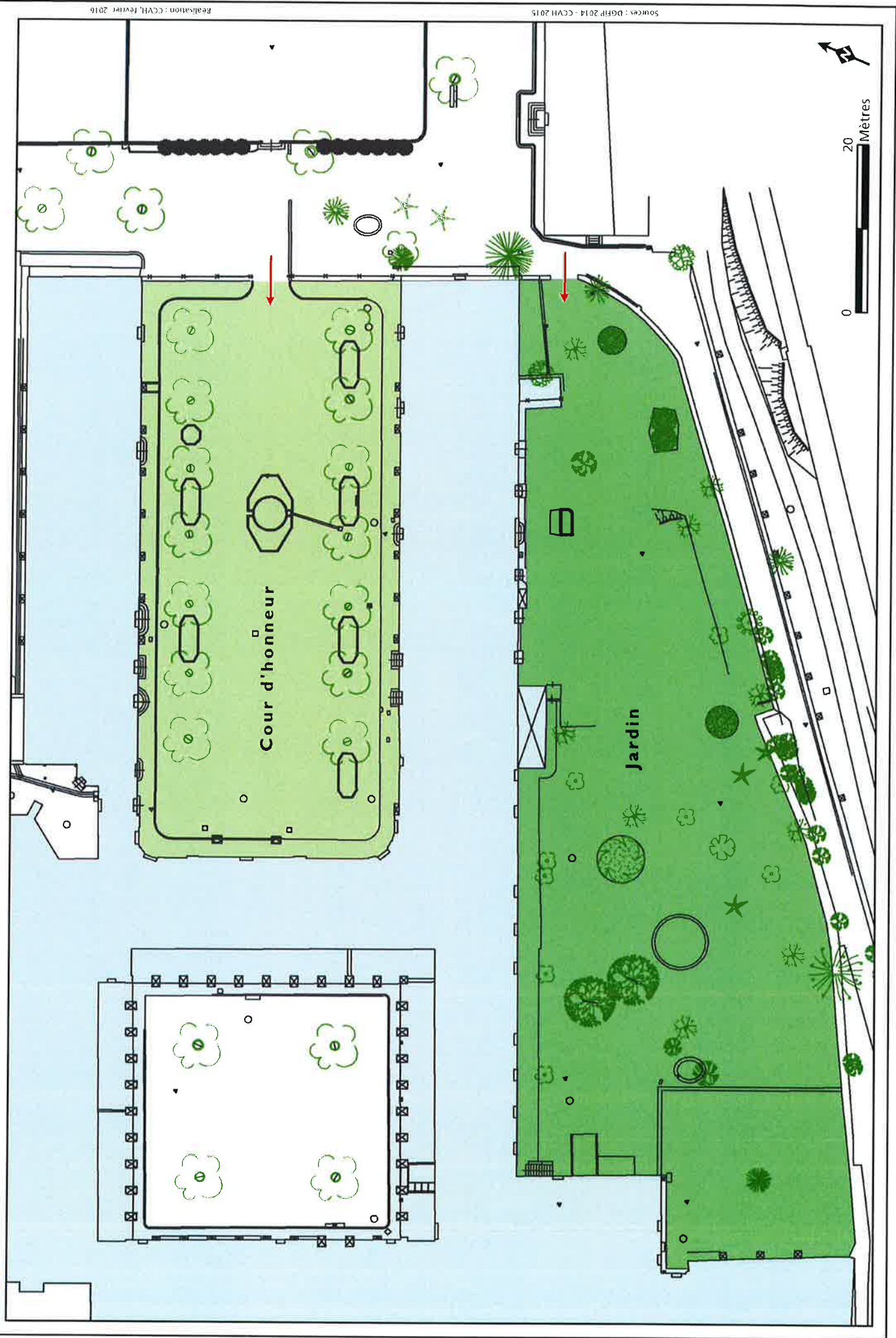
Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



ABBAYE D'ANIANE - COUR D'HONNEUR ET JARDIN



Realisation : CCVH, février 2016

Source : DGRF 2014 - CCVH 2015